

*Loi anti-inflation*

tion. Vendredi, j'ai demandé les raisons de la démission de l'ancien ministre des Finances. Je constate avec plaisir la présence de l'honorable député d'Ottawa-Carleton à la Chambre, parce que je vais lui demander de faire quelque chose qu'il doit au pays. Je vais lui demander de prendre part au débat et de nous dire exactement pourquoi il a démissionné de son poste de ministre des Finances.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Enfin de compte, le départ de l'ancien ministre a été salué par un concert de louanges dans la presse et ailleurs. Nous voulons savoir s'il a préconisé un programme de contrôle rigoureux à son retour de la réunion de la Banque mondiale, et s'il différerait d'opinion avec le premier ministre. Après tout, le premier ministre et l'ancien chef du NDP, habilement soutenus par les media qui n'avaient pas fait grand état de la question à ce moment-là, s'opposaient à des contrôles. Durant la dernière campagne électorale, il semblait souhaitable de s'élever contre l'idée d'une politique des salaires. Les media ont embrouillé la question comme le premier ministre le souhaitait. Néanmoins, les grandes questions débattues lors de la campagne électorale de 1974 avaient trait aux lacunes de ce ministère. Elles concernaient le budget déposé par le député d'Ottawa-Carleton, qui a entraîné la défaite du gouvernement.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Le budget a échoué.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Le budget a lamentablement échoué. Alors pourquoi ce soudain revirement en octobre? Il s'agit peut-être d'une tentative simplement pour détourner l'attention. Si le député d'Ottawa-Carleton a été forcé de démissionner à la suite d'une mésentente au sein du cabinet, c'est là une bonne façon de détourner l'attention. La presse, la radio, la télévision—à peu près tout le monde—ignorent au juste ce qui s'est passé au cabinet.

**M. Stanfield:** Demandez-lui encore une fois de prendre la parole.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Le député d'Ottawa-Carleton a encore une fois été invité à prendre la parole. J'espère que nous l'entendrons au cours du débat. C'est un excellent homme. Je le crois sincère. Je pense qu'il doit donner une réponse sincère quant aux propositions incorporées dans ce bill.

**Une voix:** Parlez donc du bill.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** J'ai entendu une voix me demander de parler du bill. Mais nous parlons précisément du bill et de son principe. Je ne veux pas me perdre en arguties, mais à moins d'avoir l'occasion...

**L'Orateur suppléant (M. Turner (London-Est)):** Le député voudrait-il bien s'adresser à la présidence?

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Bien sûr, monsieur l'Orateur. Je m'en voudrais de feindre d'ignorer votre auguste présence, mais nos vis-à-vis insistent pour que nous entrons dans les détails, disons, superficiels de ce bill médiocre et dérisoire. Je le répète, nous étions en faveur de mesures de contrôle et nous le sommes toujours.

[M. Lambert (Edmonton-Ouest).]

● (1510)

Examinons l'évolution de l'inflation depuis que le premier ministre actuel dirige le gouvernement. En juin 1968, l'indice des prix à la consommation était de 120. En septembre dernier, il atteignait 189.3. Voyons comment il a progressé. En 1970, il passait à 129.7; en 1972, à 139.8; en 1973, à 151; en juin 1974, à 166.7. Après que le très honorable représentant et sa cohorte de députés du parti libéral eurent gagné les élections de 1974, il est passé à 176.6 en janvier, six mois après. En février de cette année, il était de 178, en juin, de 184, en août, de 188.4 et en septembre, de 189.3. L'inflation ne date donc pas d'hier.

En 1969, le premier ministre a lancé un vibrant appel à la télévision à propos de l'inflation, sans succès. En 1971, le premier ministre déclarait que l'inflation avait été jugulée au Canada. Le premier ministre a déclaré maintes et maintes fois qu'il appartenait au gouvernement de terrasser l'inflation. Pourtant, il n'en fut rien. Considérez les déclarations faites par l'ancien ministre des Finances. A-t-il parlé du besoin de réglementation dans son budget de juin sur l'inflation? L'inflation est allée bon train de juin 1974 à juin 1975, en passant par le budget de février et jusqu'à celui de juin, et pourtant nulle mesure n'a été prise pour la combattre. On a vu une mini-réduction d'impôts, quelques mesures fiscales par-ci, par-là, mais rien de très sérieux. Les résultats sont visibles dans les tableaux. Au cas où les députés douteraient de mes chiffres, ils sortent du rapport mensuel de la Banque du Canada.

J'ai ici copie des procès-verbaux du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques pour l'année 1970, constitué d'une majorité de libéraux. Aujourd'hui, le premier ministre et le ministre des Finances (M. Macdonald) nous disent qu'il faut mettre un terme à la psychologie de l'inflation qui existe. C'est pour cela que nous sommes saisis de ce bill dont certains aspects semblent durs, à dessein. On nous sert une grande campagne de réclame. Le premier ministre part demain matin visiter les différentes parties du pays et nous ne le reverrons pas avant la semaine prochaine. Nous allons entendre des ministres nous parler des dangers de la psychose de l'inflation. Ils vont dire que le peuple ignorait tout de l'inflation, que l'inflation les a pris par surprise et que ce doit être le rôle du gouvernement d'essayer la juguler.

Il y a deux ans, c'était les autres pays qui étaient la grande cause de l'inflation. Maintenant, c'est la poussée des coûts: les salaires et les revenus sont trop élevés. Ce n'est pas la poussée de la demande qui en est la cause. Nous savons qu'une grande partie de l'industrie canadienne est inactive et que toutes les entreprises ne fonctionnent pas à plein rendement. Malheureusement, je n'ai pas ici la liste des membres du comité. Je sais, toutefois, que le député de Windsor-Ouest (M. Gray) en était le président. Je cite un extrait de la page 392 des *Journaux*, numéro du 6 février 1970:

L'inflation actuelle a eu tendance à s'implanter en permanence dans notre système grâce à certains facteurs, entre autres, la montée générale d'une psychose inflationniste.

En février 1970, le comité, composé majoritairement de ministériels, avertissait le gouvernement de l'existence d'une psychose inflationniste. Qu'a fait le gouvernement? En cinq ans et demi, il n'a strictement rien fait, si ce n'est envenimer la situation. En février 1970, l'IPC se situait à moins de 129 et en juin, à 129.7. Le chiffre le plus récent, celui de septembre, était de 189.3, soit précisément une hausse de 60 points ou une inflation de 50 p. 100. Est-ce là